

REGLEMENT

Art.1 : Octobre Rose (Marche-Course) est une manifestation organisée par le Nancy Athlétisme Métropole dans le centre-ville de Nancy.

Art.2 : L'inscription de 14 euros comprend : le tee shirt rose (dans la limite de 8 000 pièces), les animations, l'échauffement collectif, le ravitaillement à l'arrivée et pour chaque inscription le Nancy Athlétisme Métropole s'engage à reverser 5 euros au comité 54 de la Ligue contre le Cancer.

Art.3 : L'événement est ouvert aux femmes et aux hommes nés en 2009 et avant.

Art.4 : Il n'est pas demandé de certificat médical car l'évènement « Octobre Rose » n'est pas une compétition et il n'y aura pas de classement.

Art.5 : Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police individuelle « Accident ». Il est expressément indiqué que les inscrites participeront sous leur propre responsabilité.

Art.6 : Les participantes s'engagent à respecter le code de la route et les consignes données par l'organisateur et les signaleurs qui veilleront au respect de ces règles pour la sécurité de l'organisation.

Les bicyclettes, les rollers, ou engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours.

Les participantes avec poussette doivent la priorité aux autres concurrentes.

Art.7 : Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le site Chronopro.net et aucune inscription ne sera faite le jour de la manifestation.

Art.8 : Tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit. En cas d'annulation de l'épreuve sur requête de l'autorité administrative, les frais d'engagements seront remboursés, avec une déduction de 2 euros liés aux frais engagés par l'organisation.

Art.9 : L'accès et la participation à la manifestation sont autorisés aux personnes à handicap à la condition que ceux-ci puissent effectuer le parcours sans gêne, ni risque particulier pour eux-mêmes ou pour les autres participantes (départ différé).

Art.10 : Chaque participante autorise expressément les organisateurs à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image et sa voix en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'événement.

Art.11 : Horaires de la Marche-Course Octobre Rose 2022 : dimanche 16 octobre devant le l'Hémicycle du Palais du Gouverneur avec l'arrivée Place Carrière **Echauffement collectif à 10 heures 15 et départ de la Marche - Course à 10 heures 30**

Art.12 : Retrait des tee shirts : Salle Chepfer et Mienville à l'Hôtel de ville de Nancy :

Le vendredi 14 octobre de 12 heures à 19 heures et

le samedi 15 octobre de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures 30

Possibilité de s'inscrire sur place **uniquement le vendredi et le samedi** au retrait des **maillots avec une majoration d'1 euro.**

Attention pas de distribution de tee shirt et d'inscription le dimanche 16 octobre.